



Stage à la Direction de la Communication

Division de la communication institutionnelle et multimédia

Septembre 2022

Descriptif du stage proposé :

Sous l'autorité du responsable de la division de la communication institutionnelle et multimédia, le(la) stagiaire sera chargé(e) de contribuer aux actions de communication en ligne déployées au service des différentes instances du Sénat (présidence, commissions, délégations, organes de contrôle, etc.) :

- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication sur les différents médias et réseaux sociaux ;
- gestion des sites internet et intranet du Sénat au quotidien (ex : rédaction de « unes », actualisation des pages, etc.) et participation à la mise en œuvre du nouveau site internet ;
- mise en ligne de consultations et questionnaires sur les différents « espaces participatifs » du Sénat ;
- réponses aux utilisateurs et aux contributeurs ;
- contribution à la rédaction de supports de communication (ex : brochures, etc.) ;
- organisation de tournages de vidéos.

Début du stage : 4 à 6 mois à partir de septembre 2022.

Gratification : selon la réglementation en vigueur.

Profil recherché :

Étudiant en :

- journalisme / communication ;
- sciences politiques / droit ;
- licence professionnelle (métiers du numérique, multimédia et stratégie digitale) ;
- master professionnel (médias, innovation et création, multimédia et stratégie digitale, droit des médias et de la communication, etc.).

Compétences :

- bonne connaissance de la vie institutionnelle et politique ;
- intérêt pour la communication en ligne, la démocratie participative et les réseaux sociaux ;
- appétence pour la technique et les technologies digitales ;
- bonnes capacités rédactionnelles ;
- goût pour le travail en équipe ;
- capacité d'organisation, rigueur, réactivité.

Modalités, contacts et coordonnées pour postuler :

Les candidats sont invités à transmettre, **avant le 8 juillet 2022**, leur CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : stages@senat.fr